



Proposition d'une place de stage pour un-e étudiant-e en psychologie du travail

Brève présentation de la Cellule ARC

La Cellule ARC est la structure de prévention des conflits et du harcèlement interne à la Ville de Lausanne. Son indépendance est garantie par un rattachement direct à la Municipalité (l'exécutif politique). Deux spécialistes y travaillent : Jarmila Looks, juriste et médiatrice, et Julien Perriard, psychologue du travail. Les employé-e-s communaux de tout niveau hiérarchique – au nombre de 5500 environ – peuvent librement contacter la Cellule ARC. Des démarches de conseil, médiation ou concertation sont mises sur pied, et, dans les situations les plus graves, des enquêtes ouvertes et confiées à des spécialistes externes. En moyenne, une centaine de demandes sont traitées chaque année. Le modèle de référence de la cellule ARC est l'approche systémique de Palo Alto.

Objectifs généraux du stage

- Découvrir les activités de la structure sur le plan de la gestion des situations et des démarches de résolution de conflits, mais aussi du positionnement stratégique au sein de l'organisation ;
- Contribuer à la refonte ou création de documents d'information ;
- Contribuer à un projet pilote de prévention du harcèlement sexuel auprès des cadres d'un des services de la Ville ;
- Développer une compréhension fine et une capacité d'analyse de situations interpersonnelles, groupales ou organisationnelles complexes.

Tâches pouvant être réalisées dans le cadre du stage

Le détail des tâches devra être discuté et formalisé avec l'étudiant-e retenu-e dans son projet de stage. Elles seront définies en fonction des projets en cours au moment du stage et, si faire se peut, des intérêts particuliers du/de la stagiaire.

Conditions de stage

Le/la stagiaire sera rattaché-e aux deux coresponsables de la cellule ARC. Le stage sera formellement supervisé par M. Julien Perriard, psychologue du travail et des organisations.

Le stage aura lieu de préférence à temps partiel (50% sur seize semaines), de mars à juin 2016.

Le/la stagiaire pourra assister à certains des entretiens menés à la cellule ARC, pour autant que les personnes concernées y consentent. Les coresponsables intégreront également le/la stagiaire dans leurs discussions et réflexions sur les situations traitées. Au vu des thèmes sensibles abordés, une confidentialité absolue est naturellement exigée, tant durant qu'après le stage.

Si vous êtes intéressé-e

Faites-nous parvenir un e-mail à l'adresse cellulearc@lausanne.ch avec vos coordonnées et votre dossier de candidature !

Lausanne, le 14 janvier 2016